



**MAIRIE  
DE COMPEYRE**

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
**séance du 19 septembre 2022 à 20 h 30**

14 présents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la délibération modificative, relative à la location des vélos électriques.

Le Conseil Municipal vote également la délibération modificative relative à l'attribution de la DETR 2022 pour la phase 2 de la RD en traverse.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents, la délibération modificative relative à l'amortissement des subventions d'équipement.

Le Conseil Municipal vote la mise en œuvre par la Communauté de Communes de Millau du stationnement en vélo.

**Questions diverses**

Il a été évoqué la nécessité d'agrandir le colombarium du cimetière de Compeyre.

Léon Fortes a été désigné comme correspondant incendie et secours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.